

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



La résolution
ou annotation

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 28 SEPTEMBRE 2023, À 16 HEURES 30 MINUTES, AU 300 RUE BRUNET À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Madame Isabelle Thibeault, présidente et conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Madame Louise Allie, première vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Frédéric Lavoie, deuxième vice-président et conseiller de McMasterville
Monsieur David Morin, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Madame Natacha Thibault, conseillère d'Otterburn Park

Était absent :

Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Belœil
Monsieur Jean-Guy Lévesque, conseiller de McMasterville
Monsieur Jacques Portelance, conseiller d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2023
4. Prévisions budgétaires pour l'année 2024
5. Embauche d'un opérateur en traitement des eaux
6. Divers
7. Interventions de l'assistance
8. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 16 heures 51 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

23-35

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y retirant le point 5.

ADOPTÉE

23-36

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2023

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur David Morin

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2023 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

23-37

POINT 4. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2024 ont été préparées par l'administrateur et par le directeur technique;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires ont été soumises aux membres du Conseil qui s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur David Morin

ET RÉSOLU D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024 prévoyant des dépenses d'exploitation de 3 605 000 \$, des dépenses d'immobilisations de 524 800 \$, pour des dépenses totales de 4 129 800 \$;

QUE le budget d'exploitation soit réparti selon les débits moyens mesurés aux 4 dernières campagnes de mesure de débits;

QUE le budget d'immobilisation soit réparti selon les pourcentages établis à l'entente intermunicipale concernant les coûts d'immobilisation.

ADOPTÉE

POINT 5. EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR EN TRAITEMENT DES EAUX

POINT RETIRÉ

POINT 6. DIVERS

Aucun autre sujet n'a été ajouté à ce point.

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



La résolution
ou annotation

23-38

POINT 7. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

POINT 8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 17 heures 1 minute.

Jacques Drouin, ing.
Secrétaire-trésorier

Isabelle Thibeault
Présidente



**Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu**

N° de résolution
ou annotation

